

Réglementation et responsabilité juridique sur la pratique des religions à l'hôpital

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Chefs d'établissements, professionnels de santé, équipe de direction

ORGANISATION

Durée : 1 jour (5 heures)

Atelier de formation sur site

METHODES

Atelier de formation construit dans un esprit pragmatique, où l'action domine la théorie,

Les exercices pratiques et mises en situation alternent entre les cas « réalistes » et les cas « décalés » pour permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et d'intégrer les outils et les meilleures pratiques.

La pédagogie est progressive et évolutive, suivant « brique sur brique » ce qui a été acquis précédemment pour un apprentissage exponentiel, renforcé et complet.

INGENIERIE

PEDAGOGIQUE

Vincent Lautard

Infirmier juriste formateur conseil

Membre du comité scientifique

Cofordis

Objectifs de la formation

Permettre une meilleure approche des patients pratiquant leur religion au sein des structures, appréhender les règles qui régissent la pratique des religions à l'hôpital.



Programme

– réf. : P.SA.RRJPRHOP

- **Module 1 : Présentation et explication des règles juridiques qui régissent la pratique de la religion à l'hôpital**
- **Module 2 : Responsabilité des structures de soins et des professionnels de santé en lien avec un contentieux lié à la pratique d'une religion. Des exemples de décisions de justice seront présentés**
- **Module 4: Responsabilité vis à vis de la prise en charge de la fin de vie et du refus de soin en lien avec la pratique d'une religion**
- **Module 5: Retour et analyse sur les situations rencontrées par les professionnels présents lors de la formation**